



INAUGURATION DE LA PLUS GRANDE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE EN AUTO-CONSOMMATION DE BRETAGNE : UN PARTENARIAT ENTRE BIOCOOP, ÉNERGIE PARTAGÉE ET ENERCOOP

Biocoop, 1er réseau de magasins bio et équitables en France, a souhaité s'engager dans une démarche de maîtrise énergétique sur sa nouvelle plateforme Grand-Ouest à Melesse (35).

Energie Partagée et Enercoop se sont associés avec Biocoop pour la réalisation d'un projet fort qui sert le développement des énergies renouvelables et le fonctionnement d'une plateforme logistique pour la distribution de produits biologiques et écologiques. Il s'agit aujourd'hui de la plus grande centrale photovoltaïque en auto-consommation de Bretagne.

LE PROJET SOLEIL GRAND OUEST ISSU D'UN PARTENARIAT UNIQUE

Dans le cadre de son plan logistique 2016, Biocoop a débuté il y a moins de 2 ans l'agrandissement de sa plateforme logistique basée à Melesse. Validé par le conseil d'administration du réseau et par la mairie de Melesse en 2013, cet agrandissement de 3 500 m² a permis à Biocoop d'optimiser l'approvisionnement de son réseau dans l'ouest de la France (modernisation des espaces de stockage avec température dirigée pour les produits sensibles). Créée en 1989, la plateforme logistique de Melesse compte aujourd'hui près de 9400 m² d'entrepôts et emploie près de 300 salariés sur tout le site.

Ce projet d'agrandissement de la plateforme logistique de Melesse s'accompagne de la mise en place de panneaux photovoltaïques, en partenariat avec Energie Partagée et Enercoop. Leur installation sur le toit du bâtiment assure une partie de l'alimentation énergétique de la plateforme. En lien étroit depuis de nombreuses années, ces 3 acteurs partagent tous ensemble des grandes valeurs – économie solidaire et locale, réappropriation par les citoyens des « biens communs » : alimentation, énergie, écologie – qui donnent à ce partenariat tout son sens.

Ce projet d'électricité 100% renouvelable et maîtrisé illustre l'engagement militant de Biocoop en faveur des alternatives durables. La dimension locale du projet, essentielle à ce partenariat, est assurée grâce à l'implication d'Enercoop Bretagne.



LES CHIFFRES-CLÉS

Centrale photovoltaïque de **2 000 m²**
300 MWh soit la consommation d'environ 120 foyers

Investissement :

100 000€ par Enercoop Bretagne, 2 magasins Biocoop et un club Cigales (club d'investisseurs solidaires)
200 000€ par Energie Partagée Investissement
Prêt bancaire de **250 000€** par la banque éthique La NEF

Gouvernance :

La SAS dédiée au projet est pilotée par Biocoop, Enercoop, Energie Partagée et par un 4ème collège comprenant les Cigales et les magasins Biocoop



UN PROJET INNOVANT OUVERT AUX CITOYENS

Biocoop, Energie Partagée et Enercoop considèrent que la question de l'énergie nous concerne tous. Le financement de la centrale a ainsi été ouvert à l'épargne citoyenne. Grâce à la mobilisation du fonds d'investissement citoyen Energie Partagée, des citoyens, soucieux du développement des énergies renouvelables, ont apporté leur contribution financière à cette centrale photovoltaïque ; un club CIGALES et des magasins BIOCOOP ont pu également investir directement dans la société gestionnaire.

FOCUS SUR LE FONDS D'INVESTISSEMENT CITOYEN

Energie Partagée est l'outil financier créé en 2010 pour collecter et investir l'épargne citoyenne dans les projets collectifs et locaux de transition énergétique. Il est constitué sous la forme d'une Société en Commandite par Actions (SCA) à capital variable dont le montant de l'action est fixé à 100 euros pour permettre à tous les citoyens de souscrire.

Chaque projet soutenu par Energie Partagée Investissement doit s'inscrire dans la cohérence d'une approche intégrant :

- Un bilan énergétique très favorable ;
- Le respect de l'environnement et des populations ;
- Le souci des retombées économiques locales.

Sans subvention publique, c'est grâce à l'engagement de tous les partenaires que ce projet a pu voir le jour. Ainsi, Biocoop par un geste militant, achète l'électricité issue de cette centrale directement à la SAS. La mise en place du modèle dit d' « auto-consommation » par Enercoop permet à l'électricité produite d'être directement consommée par la plateforme sans passer par le réseau électrique (transport et distribution). Les coûts liés à l'utilisation de ce réseau sont, en conséquence, économisés.

Il s'agit également de la plus grande centrale photovoltaïque en auto-consommation de Bretagne. Installés par Armorgreen, entreprise bretonne, les panneaux ont été assemblés en Côtes d'Armor par Silia. Enfin, les énergies du futur se pensent sur le long terme : l'ensemble des coûts et des contrats de ce projet sont prévus sur 30 ans.

A propos de Biocoop*

Leader de la distribution alimentaire biologique spécialisée en France depuis plus de 25 ans, Biocoop s'illustre également par ses produits du commerce équitable et par un choix très étendu d'écoproduits et de cosmétiques. Ce modèle coopératif multi professionnel regroupe 357 magasins et 1 300 producteurs partenaires. Précurseur et moteur, Biocoop revendique « l'agriculture biologique pour tous » et inscrit sa démarche au cœur d'une charte appliquée par l'ensemble des acteurs du réseau.

Biocoop comprend également 3 filiales : STB (Société de Transport Biocoop) ; Biocoop Restauration et DEFIBIO qui accompagne financièrement ses partenaires professionnels (producteurs, transformateurs, magasins).

Les chiffres clés Biocoop 2014 : 27 096 tonnes de fruits et légumes vendus (soit 10 % du volume national tous circuits confondus), 0% de transport par avion, 24% de part de commerce équitable et un CA de 657 millions d'euros soit une croissance de 13,4% de son activité.

**Chiffres au 31 décembre 2014*

A propos d'Enercoop

Enercoop est le seul fournisseur d'électricité à proposer une offre 100 % renouvelable, basée sur un approvisionnement direct auprès de producteurs d'énergies renouvelables. Elle est une solution concrète, simple et accessible, pour construire chaque jour un nouveau modèle, basé sur la participation des citoyens au paysage énergétique de leur territoire, le développement local de moyens de production renouvelables, et la proposition de solutions d'économies d'énergie. Enercoop propose son offre sur l'ensemble du territoire métropolitain, via un réseau de 10 coopératives locales (Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif).

Le réseau Enercoop compte aujourd'hui 25 000 consommateurs, 15 000 sociétaires et a pour ambition de réunir 130 000 consommateurs à l'horizon 2020.

A propos d'Energie Partagée

Energie Partagée est un mouvement qui permet à tous les citoyens d'investir et de s'investir directement dans une transition énergétique locale, et particulièrement dans la production d'énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. Energie Partagée collecte l'épargne des citoyens investisseurs désireux de donner du sens à leur argent et l'investit à long terme, dans des projets de production d'énergies renouvelables ou d'efficacité énergétique, contrôlés majoritairement par des citoyens et des collectivités locales. Energie Partagée accompagne, finance et exploite les projets, elle permet de les sécuriser en leur apportant une validation, technique, juridique et financière grâce à son réseau d'adhérents, d'animateurs régionaux et de relais locaux.

Rachel Bornais
01 40 22 60 95

r.bornais@village-rp.com

Contacts presse
VILLAGE RP

Raid Zaraket
01 75 44 98 84

r.zaraket@village-rp.com